



Livre « Et si on recommençait **par la culture ?** »
PLAIDOYER POUR LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE

Jean-Noël Tronc

Chapitre 6 : « Propositions pour l'Europe »

Pour les 5 prochaines années de l'Union, **il faut trouver des mesures symboliques pour rapprocher l'Europe et ses citoyens** et se concentrer sur la promotion de l'industrie culturelle européenne.

La culture été absente des débats de la campagne électorale européenne. C'est pourtant une question centrale : (a) l'adoption in-extremis, et de justesse (5 voix d'avance), de la directive droit d'auteur, est à mettre au même niveau d'importance que le Règlement général sur la protection des données. Mais sa mise en œuvre n'est pas acquise. (b) la question identitaire a été au centre des débats. Elle peut faire exploser l'Union. A l'inverse, la construction d'une identité culturelle européenne, discutée dans ce livre, reste indispensable, et possible.

Le programme d'action des Européens va se stabiliser d'ici la fin 2019 : discours programme du futur président de la Commission, orientation politique du futur Parlement, et entre les États membres avec des élections nationales ou locales nombreuses en 2020 (en France, par exemple) qui peuvent faire bouger les rapports de force en Europe.

Les 18 propositions du livre portent sur deux domaines :

- (1) la fabrication d'une identité culturelle qui relie les Européens**
- (2) le soutien renforcé aux secteurs et aux politiques culturels**

La première partie des propositions part d'une conviction : **cela prendra une génération, mais on peut en 5 ans créer les conditions d'une identité européenne commune** renforcée pour tous les eurocitoyens, avec des mesures simples et des moyens qui existent déjà dans l'eurobudget. A l'inverse, le livre souligne combien le déni identitaire, qui existait dès 1957 et n'a pas cessé, est un cancer qui peut finir par détruire la construction européenne.

La deuxième partie des propositions se résume en une question : **comment peut-on faire passer l'emploi dans la culture de 7 à 10 millions en 5 ans.** C'est possible. Mais le livre montre aussi les tendances menaçantes à l'œuvre, avec la baisse du soutien national aux politiques culturelles et la globalisation des réseaux de distribution culturelle (exemple de Netflix) qui peuvent aussi détruire une partie de notre industrie culturelle et des emplois liés.

Propositions pour renforcer l'identité européenne

Donnons-nous une génération pour construire une vraie identité culturelle commune aux Européens. L'Union est trop souvent perçue comme une construction institutionnelle, qui réduit le citoyen à son statut de consommateur. La désaffection des citoyens pour l'Europe tient aussi au fait qu'il la trouve lointaine et abstraite. Pourtant, de tous les continents, l'Europe est le seul à être d'abord une civilisation, vieille de 28 siècles, qui existait bien avant les nations.

- Proposition 1 : un Erasmus de l'éducation et de la culture : étendons à toutes les écoles primaires le principe d'un voyage de classe d'au moins une semaine dans un autre pays européen, jumelons toutes les écoles, afin que les enfants puissent toucher du doigt notre diversité culturelle.
- Proposition 2 : un pass culturel européen à l'école primaire : remettons aux élèves, à partir du primaire, un « pass culturel » décrivant des expériences à réaliser (visite d'un musée, livres, films, musique) avec un choix de grandes œuvres européennes à partager.
- Proposition 3 : un manuel d'histoire européen : la Commission a proposé dans les années 1970 un manuel commun. Le manuel scolaire franco-allemand a été un échec. Une première étape plus réaliste à la construction du « récit commun » pourrait être de consacrer un chapitre sur l'histoire européenne dans tous les manuels, avec une liste de lecture des grandes œuvres recommandées (l'Illiade, l'Odyssée...).
- Proposition 4 : des programmes d'information communs : créons des « quotas d'infos » sur l'actualité des autres pays d'Europe, afin de renforcer notre sentiment de voisinage avec eux et d'appartenance à une même communauté.
- Proposition 5 : renforcer l'audiovisuel extérieur européen : face aux Américains, aux Chinois ou aux Russes, portons une véritable ambition pour le rayonnement culturel européen, en nous dotant de véritables champions audiovisuels : Arte comme plateforme de SVàD, France Média Monde qui manque de moyens, etc.
- Proposition 6 : la circulation des artistes : encourageons les auteurs, les artistes et les journalistes à participer à des projets dans des classes d'école primaire et d'enseignement secondaire d'autres pays européens, pour contribuer à un véritable brassage culturel.
- Proposition 7 : l'Eurovision de chorales européennes : donnons à voir et à entendre notre identité commune dans la diversité, en lançant un « Eurovision des chorales » qui fera chanter des petits Français en polonais, et des petits Polonais en espagnol.
- Proposition 8 : des visages sur les billets européens pour célébrer notre identité commune : remplaçons les portes et les fenêtres figurant actuellement sur nos billets par les visages de grandes personnalités (écrivains, hommes politiques, artistes) qui montreraient notre richesse et notre diversité culturelles. Consultons les eurocitoyens par référendum, ce qui provoquera un débat « identitaire » positif et une prise de conscience de nos liens culturels européens.
- Proposition 9 : favoriser l'émergence d'une élite européenne pour les missions régaliennes : créons une « Ecole de guerre européenne » pour favoriser le mélange des officiers supérieurs.
- Proposition 10 : des consulats communs : illustrons hors d'Europe notre unité, par exemple en rassemblant les postes consulaires quand ils sont présents dans une même ville et en donnant accès à tous les consulats à tout citoyen européen.

Propositions pour l'économie culturelle de l'Europe

- Proposition 1 : adapter les outils de lutte contre les abus de position dominante sur Internet : La perte de souveraineté numérique de l'Europe menace toute son économie et notamment ses industries culturelles. Les outils de lutte contre les abus de position dominante doivent changer, ils sont inadaptés aux spécificités du modèle internet
- Proposition 2 : un soutien économique qui favorise les industries culturelles : Pour le budget de l'Union européenne des 7 prochaines années, les programmes dédiés à la culture (Europe Créative) ne représentent que 0,001% (un millième) du budget total. « Re commençons par la culture » en multipliant par cinq le budget de l'Union qui lui est dédié, en le portant à 1 Md€/an
- Proposition 3 : assurer rapidement la transposition de la directive droit d'auteur : Avec le RGPD, l'Europe crée un cadre de référence au niveau mondial avec la directive droit d'auteur. La transposition prioritaire dans la loi de chaque pays de l'UE est essentielle et doit respecter l'objectif d'un haut niveau de protection de la création et des droits des créateurs.
- Proposition 4 : des nouveaux textes pour le droit d'auteur : Le modèle global et digital des grandes plateformes de SVàD illustre le risque d'une remise en cause générale de l'indépendance des auteurs, privés, par le « buy out », de leur droit à rémunération proportionnelle et du contrôle de l'œuvre créée. Il faut un nouveau cadre, par les lois nationales ou le cadre communautaire. D'autre part, droit d'auteur et *copyright* sont des notions juridiques distinctes. En droit d'auteur, le cinéaste a le *final cut* alors qu'en modèle *copyright* il n'a que le *director's cut*, le *final cut* étant réservé au producteur. 24 des 28 pays de l'UE sont en droit d'auteur. Pourtant, les institutions européennes emploient systématiquement en anglais la seule notion de *copyright* (« Copyright Unit » pour désigner l'administration qui gère le droit d'auteur, « Copyright directive », etc.). Cette erreur factuelle a de facto affaibli la défense du droit d'auteur : il est plus facile d'attaquer le « produit » que l'auteur. Le Parlement Européen devrait adopter une résolution exigeant, en anglais, l'emploi systématique de la formule « *Author's Right & Copyright* ».
- Proposition 5 : une régulation des plateformes pour préserver la diversité culturelle : Sur le modèle de la directive SMA (30% œuvres européennes), introduisons dans les algorithmes de recommandation (Youtube par exemple) un critère qui prévoit de respecter un certain pourcentage d'œuvres européennes en fonction de leur origine linguistique ou culturelle.
- Proposition 6 : une stratégie nouvelle pour le domaine public européen : En 2005, Google avait voulu numériser tous les livres sans autorisation. En réponse, les Européens ont créé Europeana. Il faut empêcher la privatisation du domaine public et défendre pour la base Europeana un modèle d'internet libre et ouvert, à but non lucratif.
- Proposition 7 : un projet Babel pour dépasser l'Europe des langues : Lançons un projet baptisé Babel, visant à produire dans les 5 ans des outils portables, au format d'une oreillette sans fil, permettant à deux locuteurs de s'entendre et se comprendre chacun dans sa propre langue.

- Proposition 8 : unir les secteurs de la culture et du numérique dans une même stratégie créative : En France (France Créative), en Italie (Italia Creativa) et dans d'autres pays, les acteurs de la culture se sont regroupés pour expliquer leur poids économique, leur rôle social et politique, et agir en commun. Lançons un mouvement similaire à l'échelle européenne, et favorisons le dialogue avec les acteurs de l'internet libre et ouvert.

N.B. Le livre comprenait initialement 20 propositions. Les deux qui n'y figurent pas ont été retirées pour ne pas "brouiller" les messages dans le contexte électoral européen mais peuvent être mentionnées :

- . La mesure 19 proposait de faire d'Arte le "Salto" (projet de plateforme VàD annoncé entre France Télévision, TF1 et M6) européen en partant d'un outil audiovisuel qui existe déjà, avec un budget important, qui a le savoir-faire sur internet, et a montré sa capacité à être l'agrégateur des meilleurs séries européennes comme Borgen (Danemark), Real Humans (Suède), Occupied (Norvège) ou Picky Blinders (Royaume-Uni). Arte est une "marque" formidable, ni français ni allemande. Mais, pour ne pas demander encore des moyens financiers supplémentaires en période difficile, il s'agirait clairement de remettre à plat l'organisation franco-allemande actuelle et de repenser le modèle, d'une chaîne "classique" qui a su magnifiquement déployer sa stratégie numérique, vers une plateforme digitale et globale, qui porte une ambition mondiale pour les programmes européens, pour laquelle la question du maintien en tant que chaîne hertzienne devrait se poser. De même pourrait-on envisager l'obligation pour les chaînes publiques européennes, qui ont renoncé à porter Euronews, d'abonder ce nouveau Arte avec certains de leurs programmes, y compris pour l'information.
- . La mesure 20 était une mesure transverse et "technique", importante pour ce qui concerne la mise oeuvre des propositions du livre : préserver l'organisation actuelle de la Commission où l'éducation et la culture sont réunies dans un même périmètre et que l'un des grands pays décide de désigner un candidat au poste de Commissaire pour l'Education et la Culture, de manière à renforcer le poids symbolique de ces politiques. De fait, attribuer ce poste au Hongrois Tibor Navracsis, dans le contexte des relations de plus en plus dégradées entre la Hongrie et la Commission, a conduit à marginaliser ce pôle pourtant essentiel. C'est par ces services de la Commission qu'une partie des propositions de ce livre pourraient être mises en oeuvre.